Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260210-D26_02_10_1-DE

Mis en ligne le : 17/02/26
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 10 février 2026

Délibération N° : 2026/02/10/01

L'an deux mille vingt-six, le dix février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le vingt-neuf janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 21 / Présents : 18 - Votants : 19.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 19 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARAULT, BROCHAIN, VIGOUROUX, LE CHENADEC, STERN, BLONS.

Absents et excusés : Mme TANGUY (pouvoir à Mme BROCHAIN), MM. AVETAND et CUEFF.

Excusée : Mme. OLIVIER du Service de Gestion Comptable de Landerneau (période de réserve liée aux élections municipales).
Secrétaire de séance : M. Éric LE CHENADEC.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2025 ET DES DÉCISIONS DU MAIRE N° 2025-007 et 2026-001

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal de Plouédern,

Monsieur Bernard GOALEC, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le procès-verbal du précédent Conseil Municipal et les décisions du Maire N° 2025-007 et 2026-001 qui ont été transmis avec la convocation au conseil municipal de ce jour.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance des documents et sont invités à faire part de leurs remarques ou observations avant leur adoption.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2025 ;

APPROUVE les décisions du Maire N° 2025-007 et 2026-001.

Le Secrétaire de séance,
Éric LE CHENADEC

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800